

Réf: Dossier N° 023818

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELITE VISION »

Siège social Abidjan, Abobo, abobo gare, LOT 930, ILOT 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 03 août 2021, et enregistrés au CEPICI le mardi 03 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELITE VISION »

Objet : LA VENTE DE MONTURE ET DE VERRES OPTIQUE ET ACCESSOIRE

S. ET POUR RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L' ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIEN SOCIAUX .

-LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE .

-ET GENERALEMNT TOUTES OPÉRATION FINANCIÈRES COMMERCIALES INDUSTRIELLES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES ET SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL .

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, abobo gare, LOT 930, ILOT 108

Dirigeant(s) : M YAPI N'GUESSAN MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03545 du 03/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19792/GTCA/RC/2021 du 03/08/2021

